

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

Préface

Dominique Voynet

Volume 1, numéro 2, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044675ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044675ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Voynet, D. (2006). Préface. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 1(2), 4-5.
<https://doi.org/10.7202/1044675ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2006



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

DOMINIQUE VOYNET

ANCIENNE MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET SÉNATRICE, FRANCE.

Pour signer cette préface, il ne m'a pas été demandé de commenter les excellents textes publiés dans ce numéro des Ateliers de l'éthique, mais plutôt de dire quelques mots sur les enjeux et les limites du politique au regard de la notion de développement durable. Au fond, ces enjeux et limites forment le cœur de la question qui a été posée au colloque.

Le développement durable est pour moi un concept commode pour illustrer et définir une démarche balbutiante, une démarche qui a pour fil conducteur la réduction de l'impact des activités humaines et un meilleur rapport des coûts et des bénéfices de l'action humaine. J'observe cependant, parfois avec agacement, que le terme de développement durable est aujourd'hui fréquemment utilisé par tous les acteurs de la société et que chacun y met un peu, voire beaucoup, ce qui l'arrange. Cette première observation est pour moi fort importante. Cela étant dit, je dois reconnaître que l'utilisation de ce concept a permis à l'écologiste, à la femme politique que je suis, non seulement de discuter, mais aussi de construire des politiques et des actions environnementales avec des interlocuteurs très différents. Davantage que le concept qu'il est censé définir, l'expression développement durable est avant tout, dans son application quotidienne, un concept diplomatique, une langue de travail. Cette expression, et le langage qui l'accompagne, permettent d'identifier un point de consensus qui rapproche les exigences environnementales, sociales et économiques.

C'est ce terme que j'utilisais pour m'exprimer au sein du gouvernement de gauche dans lequel j'étais la seule ministre écologiste. Il m'a permis, par exemple, d'expliquer en quoi le principe de précaution, ou encore le principe du pollueur-payeur, devaient constituer des piliers de nos politiques publiques. Il m'a permis d'expliquer, dans les collectivités locales, comment mettre en œuvre l'Agenda 21, le Plan climat, et d'autres déploiements d'envergure. J'utilise aussi l'expression de développement durable pour parler au directeur de MacDonald's, avec lequel trouver un langage commun peut, *a priori*, sembler difficile. Je l'utilise aussi auprès du grand public, dans les médias, pour définir un cadre de discussion compréhensible par tous.

Seulement, le concept de développement durable ne dit rien à propos de la façon de le concrétiser. Engager la transition vers un développement économe des biens collectifs planétaires aujourd'hui menacés - l'eau, le sol, la diversité biologique - ne se fera pas seulement grâce au politique. Son rôle n'est pas d'apporter des réponses à toutes les questions que se pose la société, mais d'organiser le débat dans des conditions qui permettent l'émergence de réponses collectivement admises comme pertinentes.

Le développement durable évoque des perspectives lointaines, des valeurs, des grandes orientations, ainsi qu'une transition de l'insoutenable vers le soutenable. C'est bien certes de convaincre dont il s'agit, mais aussi de nouer des alliances, de trouver un terrain d'entente et de compromis.

Après de nombreuses années de pratique politique, comme élue, ministre, dirigeante d'un parti ou militante, je n'ai malheureusement aucun mal à identifier certaines limites de l'action politique en matière de développement durable. Force est de constater que chaque jour nous prenons du retard. Nos efforts, mais surtout nos progrès, restent ô combien modestes, compte tenu des enjeux du réchauffement climatique et de la raréfaction de nombreuses ressources naturelles.

Une de ces limites est que le temps du développement durable est long, tandis que le temps du politique est court. Bien souvent, la poursuite d'une politique publique se conjugue mal avec

l'alternance. Cela explique en partie le fossé considérable entre, d'une part, la gravité des enjeux et, d'autre part, la faiblesse des mesures dispensées.

Une autre est sans doute la frilosité de la classe politique. Beaucoup se disent d'accord pour faire du développement durable, pour autant que tout cela soit indolore. Les outils fiscaux, budgétaires et réglementaires sont insuffisamment mobilisés. Peut-être notamment parce que les limites scientifiques, toujours repoussées, contribuent à inciter les politiques à attendre l'émergence d'une solution miracle, de nature technique et scientifique : trouver de nouvelles ressources, découplage agriculture-terre, transmutation, fusion nucléaire...

Sur le terrain des politiques publiques, j'ai pu constater à quel point une collectivité sait élaborer une politique environnementale, mais peine à l'articuler avec la dimension sociale.

Ainsi, le politique ne peut pas tout. Il faut bien reconnaître que l'essentiel de la vie échappe au pouvoir. Dans une économie mondialisée, que dire par exemple des grandes entreprises occidentales qui imposent des normes ISO 14000 à leurs sous-traitants mais ne sont pas aussi exigeantes sur les questions de la rémunération du travail, du droit de grève, du travail des enfants ?

Je crois que le développement durable peut avoir un avenir si l'on arrive à faire évoluer ce concept. Nous devons passer à la vitesse supérieure. Tout d'abord, pour faire converger échéances lointaines et temps politique, il est nécessaire de décrire le plus précisément possible les étapes à franchir. D'autre part, je note que la contractualisation des objectifs dans un cadre contraignant comme l'Union Européenne, par exemple, contribue mieux à leur mise en œuvre. Je pense en particulier à la bulle européenne de lutte contre l'effet de serre. Suivons cet exemple. Ensuite, le concept de développement durable est globalisant et ne dit pas comment il doit s'appliquer différemment dans les pays en développement et dans ceux qui croulent sous leurs déchets. En amont, le concept prétend intégrer une approche environnementale, sociale et économique, mais il ne dit rien de la dimension culturelle et démocratique : pourtant, c'est bien celle-ci qui joue dans ce que l'on se fixe comme niveau de résilience des écosystèmes.

Le monde ancien n'en finit pas de mourir, le nouveau n'arrive pas à naître. À nous d'être audacieux, exigeants, de mettre en place cet acte II du développement durable. Réinventons l'imaginaire collectif !